

SCHÉMA DIRECTEUR
**DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE**
2025 - 2030

NOTE D'INTENTION



AVANT-PROPOS

En se dotant d'un ambitieux schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale pour la période s'étendant de 2025 à 2030, l'Université Clermont Auvergne s'inscrit dans le prolongement de ce qui se constitue son identité thématique, confirme son engagement en faveur de la transition écologique et sociétale et propose de déployer un plan d'action qui aura un effet structurant sur son fonctionnement, ses missions principales et son offre de services tout au long de la prochaine décennie.

En décidant en 2021 de construire son identité d'établissement autour de la signature thématique de son projet labellisé I-SITE (« Concevoir des modèles de vie et de production durables »), notre Université a délibérément choisi de faire des grands enjeux environnementaux et sociétaux un axe majeur du développement de son offre de formation, de son rayonnement scientifique et de sa politique en matière d'immobilier, de ressources humaines, d'achats responsables ou encore de vie universitaire. Elle est en effet convaincue que seule une action systémique, mobilisant l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire et impliquant de nombreux partenariats académiques et territoriaux, permettra à l'UCA de jouer un rôle majeur dans la préparation et l'accompagnement des transitions écologiques et sociétales et de modéliser de nouvelles formes d'organisation, adaptées à l'ambition que nous portons dans ce domaine.

Le présent schéma directeur répond à cette ambition, comme à cette volonté de construire une politique globale où le fonctionnement de l'Université joue le rôle de laboratoire expérimentateur et démonstrateur de réflexions engagées aussi bien dans nos laboratoires que dans nos composantes de formation. Au service de cette ambition, il présente un important plan d'action, décliné en projets opérationnels dont le déploiement est décrit de façon très précise dans ce document. Nous avons en effet souhaité que ce schéma directeur ne se limite pas à des déclarations de principe générales mais finalement peu engageantes, et qu'il soit vraiment un guide pour chaque membre de notre communauté.

Le déploiement de ce schéma directeur impliquera l'ensemble des directions, services, composantes et unités de recherche de notre Université, ainsi que nos deux établissements-composantes (Clermont Auvergne INP et École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand) qui préciseront par ailleurs leur propre feuille de route, en articulation avec ce schéma. Il s'appuiera sur une volonté politique forte affirmée au sein de la gouvernance de l'UCA et sur une organisation adaptée à sa dimension transversale, avec une vice-présidence et un pôle administratif dédiés. Il supposera également que se poursuive la démarche de large concertation qui a été engagée pour élaborer ce schéma. Car le développement durable et la responsabilité sociétale de notre Université est bien l'affaire de toutes et tous.

Mathias BERNARD
Président de l'Université Clermont Auvergne

Nous avons contribué activement à la création et au lancement de la nouvelle Université Clermont Auvergne, sous la forme d'un établissement public expérimental (EPE UCA). Depuis le 1^{er} janvier 2021, Clermont Auvergne INP regroupe toute l'expertise en ingénierie du site universitaire, et constitue l'un des 6 Instituts de l'EPE UCA, tout en conservant une personnalité morale et juridique (établissement composante).

Aujourd'hui, Clermont Auvergne INP est composé de 3 grandes Écoles d'ingénieurs (ISIMA, Polytech Clermont et SIGMA Clermont), proposant 11 spécialités couvrant un large éventail en ingénierie, 1 école doctorale (Sciences pour l'ingénieur) et 3 unités mixtes de recherche (ICCF, IP, LIMOS).

Clermont Auvergne INP prépare ses étudiantes et étudiants à devenir des ingénieurs, chercheurs et entrepreneurs engagés, capables de jouer un rôle clé au sein des entreprises, de l'industrie, des organisations, mais également de la Société. Conscients de leur responsabilité et de leur impact, nos diplômés contribuent activement à répondre aux enjeux et mutations de notre monde, et construire un avenir durable et inclusif.

Face à l'urgence écologique et aux transitions environnementales, énergétiques et numériques, ainsi qu'aux enjeux sociaux et sociétaux pressants, Clermont Auvergne INP s'engage, de façon volontariste et collective, dans une transformation ambitieuse, reposant sur 3 axes majeurs cible 2030 : sobriété, régénération des écosystèmes et inclusion. Cet engagement s'inscrit pleinement dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU, traduisant une volonté forte d'apporter des réponses concrètes aux défis globaux du XXI^e siècle.

Clermont Auvergne INP a élaboré son schéma directeur du développement durable (SD DD&RS) de façon conjointe à l'EPE UCA :

- Un volet commun : Clermont Auvergne INP a participé aux travaux sur l'ensemble du périmètre de l'EPE UCA. L'établissement-composante est acteur et contributeur du SD DD&RS de l'EPE UCA, qui porte un engagement commun sur un ensemble de domaines et s'articule autour de 5 axes partagés. Pour chacun de ces axes, des actions communes ont été identifiées et classées.*
- Un volet spécifique : Toutefois, nous avons souhaité porter en propre un volet spécifique. L'établissement-composante a donc mobilisé l'ensemble de ses acteurs et parties prenantes, au travers de groupes de réflexion et ateliers pour définir un volet qui lui soit plus spécifique, pour aller plus loin sur certains champs.*

C'est dans ce cadre, que Clermont Auvergne INP s'appuie sur une démarche structurée et ambitieuse. Au cœur de cette initiative, le Conseil de Clermont Auvergne INP pour la Transition Énergétique et Sociale (CITES), joue un rôle clé.

Ce conseil, véritable organe politique et stratégique, rassemble une diversité de parties prenantes pour garantir une approche inclusive et innovante. Il se compose de Personnels, d'étudiantes et étudiants sélectionnés par tirage au sort, afin de représenter un public varié, référents et référentes DD&RS des composantes de CA INP, des volontaires, des Alumni, ainsi que des experts issus du monde économique. Le CITES a pour mission de fédérer les ambitions de chacun dans le domaine du DD&RS. Il anime et pilote les actions stratégiques définies dans le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (SD DD&RS), avec pour horizon, 2030. Cette gouvernance collective et proactive reflète l'engagement de Clermont Auvergne INP à relever les défis cruciaux de notre Époque.

Dans ce cadre, le conseil s'attache notamment à :

- *Suivre l'avancement du plan actions et prioriser,*
- *Impulser de nouveaux travaux chaque année,*
- *Faire émerger des orientations de la part de toutes les parties prenantes.*

Ainsi, en proposant une démarche évolutive, ouverte à la collaboration et à la concertation, mobilisant l'ensemble de ses communautés, Clermont Auvergne INP contribuera à construire un futur plus durable et inclusif, et s'engage à réduire son empreinte écologique par des actions concrètes comme la gestion durable des ressources, œuvrer pour des mobilités durables ou encore l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

Ensemble, nous installons une communauté Clermont Auvergne INP engagée et visionnaire.

Sophie COMMEREUC
Directrice Générale de Clermont Auvergne INP

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF), établissement public administratif, sous la tutelle du ministère de la Culture, a intégré l'Université Clermont Auvergne (UCA) au mois de janvier 2024, en qualité d'établissement-composante avec une personnalité morale et juridique, au sein de l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (LLSHS). Elle fait partie du réseau des 20 ENSA présentes en métropole.

Le secteur de la construction et les dispositifs liés à l'aménagement du territoire se sont révélés particulièrement impactants sur notre cadre de vie au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, entraînant une dégradation environnementale sans précédent. L'ENSACF s'est fait l'écho de ce constat et a cherché depuis le début des années 2000 à mettre en œuvre des enseignements prônant une architecture et un urbanisme plus vertueux. Plus récemment, elle a décliné les orientations de sa pédagogie autour d'axes privilégiés, témoins de sa vision d'un enseignement destiné à former les architectes de demain, en prise avec les incertitudes de notre temps : le Massif Central comme territoire d'étude privilégié, les ruralités, les marges comme objet de recherche, l'expérimentation, la pensée transcalaire et transdisciplinaire, tous ces axes prenant en compte les enjeux de la transition écologique.

Le déménagement de l'établissement sur le site de Sabourin en 2015 a été l'occasion de s'emparer plus collectivement du bien-être des communautés de l'École, de la réussite des étudiant·es, d'évaluer l'évolution des usages dans ce nouveau bâtiment et son parc, de déceler les manques et de mettre en place une politique ambitieuse au service de toutes et tous.

L'adhésion de l'ENSACF au schéma directeur DD&RS de l'UCA nous permet de franchir un cap en nous obligeant à quantifier et qualifier nos actions et, de fait, d'évaluer plus précisément nos marges de progression. Elle permet aussi d'engager des actions collectives à l'échelle du site universitaire clermontois et nous inscrit pleinement dans le plan d'action 2023-2027 du ministère de la Culture pour accélérer la transition écologique.

Simon TEYSSOU
Directeur de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture de Clermont-Ferrand

Table des matières

INTRODUCTION	1
UNE MISE EN PLACE RÉGLEMENTAIRE	1
UNE VOLONTÉ FORTE DE LA GOUVERNANCE	2
STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	4
UNE VOLONTÉ D'IMPLIQUER LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DANS LA CONSTRUCTION DES PROJETS	4
UNE COMMUNICATION CLAIRE SUR LA POLITIQUE ET LES ACTIONS RSE	4
UNE RÉFLEXION AUTOUR DES PRATIQUES DE CONSOMMATION	5
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	6
UNE IDENTITÉ THÉMATIQUE QUI INFUSE DANS LES FORMATIONS	7
UNE TRANSFORMATION DES ENSEIGNEMENTS AU-DELÀ DU SOCLE COMMUN POUR LES ÉTUDIANT·ES DE PREMIER CYCLE	7
LA FORMATION DES PERSONNELS : UNE NÉCESSITÉ ET UNE PRIORITÉ	8
RECHERCHE ET INNOVATION	9
UNE SIGNATURE ÉTABLISSEMENT FORTE	11
UN LIEN SCIENCES-SOCIÉTÉ ESSENTIEL	11
UNE RÉFLEXION SUR L'IMPACT DES PROJETS DE RECHERCHE ET LEUR DÉCARBONATION	12
RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL	13
DÉCARBONER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ	13
TENDRE VERS UNE UNIVERSITÉ PLUS SOBRE	13
PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR L'ENSEMBLE DES CAMPUS	14
POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL	16
UNE VOLONTÉ FORTE ET COHÉRENTE PORTÉE PAR LA GOUVERNANCE ET LES SERVICES	16
UNE STRUCTURATION TRANSVERSALE ET GLOBALISANTE	16
LA QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL COMME FIL CONDUCTEUR DE L'ACTION COMMUNE	17
DÉPLOIEMENT ET SUIVI DU SCHÉMA DIRECTEUR	19

INTRODUCTION

UNE MISE EN PLACE RÉGLEMENTAIRE

La réalisation de ce schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale s'inscrit dans un cadre réglementaire français et européen incitant à la mise en place d'actions par les acteurs publics.

La nouvelle circulaire Services Publics écoresponsables (2023) a comme objectifs la transition écologique et solidaire des services de l'État, des établissements publics et des opérateurs et la réduction des émissions des agent-es et de celles liées à l'exercice de leurs missions de services publics via 15 engagements autour de 5 chantiers :

- Mieux se déplacer
- Mieux produire et mieux consommer
- Mieux se nourrir
- Mieux gérer les bâtiments de l'État
- Mieux protéger et valoriser nos écosystèmes

Au niveau national, la Stratégie nationale bas-carbone (2020) et la stratégie de décarbonation de l'État décrit la contribution de l'État et de ses opérateurs pour tenir objectifs de décarbonation fixé par le pacte vert pour l'Europe (2021) qui visent une réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et une neutralité carbone en 2050.

Le Plan climat-biodiversité (2022) de l'ESR présente 24 actions en lien avec la Stratégie nationale bas-carbone, le Plan national d'adaptation au changement climatique et la Stratégie nationale Biodiversité 2030. Il s'articule autour de 5 axes :

- La sensibilisation et la formation aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable et aux nouveaux métiers de la société décarbonée,
- La production de connaissances et d'innovations de rupture porteuse de solutions d'avenir,
- Renforcer la mobilisation de l'expertise scientifique en appui aux politiques publiques et à la mutation de la société,
- Renforcer le partage des avancées scientifiques pour conforter un dialogue confiant entre la Science et la Société,
- S'engager activement dans la transition bas carbone et la réduction de l'impact environnemental de l'enseignement supérieur et de la recherche par la mobilisation des acteur-rices.

La loi de programmation de la recherche de (2021-2030) incite la recherche française à contribuer « à l'émergence d'une société plus durable, plus inclusive et plus résiliente par la recherche de solutions adaptées aux territoires et socialement acceptables aux défis économiques, sanitaires et environnementaux ». Elle introduit également nouvelle mission de contribution du service public de l'enseignement supérieur à « la sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable »

L'ensemble de ces cadres réglementaires a conduit le MESR a demandé en 2023 à l'ensemble des établissements publics, une clarification de leurs contributions respectives via la rédaction d'un schéma directeur DD&RS intégrateur, respectant les 5 axes du référentiel : stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, réduction de l'impact environnemental, politique sociale et qualité de vie au travail avec un focus sur 3 obligations particulières :

- La décarbonation des activités avec la réduction ciblée de l'empreinte carbone des établissements
- La sobriété énergétique avec la réduction de la consommation d'énergie
- L'impact environnemental du fonctionnement courant avec la gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant

UNE VOLONTÉ FORTE DE LA GOUVERNANCE

Depuis sa création l'UCA affiche ses valeurs fondatrices :

- Le service public
- L'humanisme
- Le dialogue social
- La responsabilité sociétale

Dans son contrat d'établissement 2021-2026, l'UCA affiche une volonté forte : mettre en place une gouvernance adaptée aux missions, aux valeurs et à l'engagement sociétal de l'UCA ainsi que des objectifs ambitieux :

- Afficher la responsabilité sociétale comme thématique identifiante pour l'UCA,
- Déployer une stratégie de ressources humaines reposant sur le dialogue social et la qualité de vie au travail,
- Poursuivre une stratégie immobilière ambitieuse avec la rénovation du patrimoine immobilier.

La mise en place d'une gouvernance renforcée autour des thématiques RSE (Vice-présidence vie étudiante et conditions de travail, Vice-présidence transition écologique et sociétale, chargé-e de mission mobilités durables, chargé-e de mission égalité et lutte contre les discriminations, chargé-e de mission Handicap et inclusion, Direction générale en appui aux missions et à la transition environnementale et sociétale), le portage des actions par la Direction de la Vie Universitaire et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale, la création d'un pôle TEDs (Transition écologique pour un développement soutenable) et d'un pôle Égalité-inclusion, la présence d'une mission autisme et TND (troubles neurodéveloppementaux), la signature de la charte *Atypie-Friendly* sont nombre d'actions qui montre que l'UCA intègre pleinement la responsabilité sociétale et environnementale au cœur de l'ensemble de ses politiques d'enseignement, de recherche, environnementale et sociale.

Focus sur la construction du schéma directeur DD&RS

La construction du Schéma directeur DD&RS s'est déroulée sur les années 2023 et 2024 en quatre temps :

- 1- Une phase d'état des lieux réalisée par la Direction de la Vie Universitaire et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale avec l'appui des services centraux, via une auto-évaluation avec le référentiel du label DD&RS et un dépôt de candidature à ce label en mai 2024.
- 2- La mise en place d'une comitologie spécifique :
 - comité de pilotage
 - comités techniques thématiques
 - comité stratégique dédié
- 3- Une phase de consultation la plus large possible via :
 - la consultation des différents membres de la gouvernance,
 - la réalisation d'une enquête en ligne auprès des personnels et du public étudiant,
 - la réalisation de 13 ateliers ouverts à tous ceux et toutes celles qui souhaitaient y participer sur l'ensemble des sites universitaires,
 - la tenue de 4 comités techniques (enseignement, recherche, environnement, social) regroupant référent-es développement durable volontaires, étudiants et étudiantes des conseils centraux et personnel des directions centrales),
 - la consultation spécifique des services centraux sur leurs réalisations, leurs perspectives et leurs besoins via 10 ateliers,
 - la réalisation d'un atelier spécifique pour les référent-es développement durable,
 - la consultation régulière des référentes des deux établissements composantes,
 - la coordination avec les vice-président-es et chargé-es de mission impliqués-es dans d'autres plans, schémas directeurs, labels existants ou en construction.
- 4- Une phase de synthèse de l'ensemble des consultations afin d'élaborer une vision stratégique et un plan d'actions qui infuseront dans le prochain projet d'établissement.

Au cours de ses différentes phases de construction, l'élaboration du Schéma directeur a fait l'objet de présentations auprès des différentes instances universitaires.

L'ensemble des résultats des différentes concertations est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/schema-directeur-developpement-durable-et-responsabilite-societale>

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

UNE VOLONTÉ D'IMPLIQUER LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DANS LA CONSTRUCTION DES PROJETS

La démocratie participative fait partie de l'ADN du projet d'établissement de l'UCA visant à expérimenter un nouveau fonctionnement de la gouvernance. La première des actions décrite a pour objectif d'instaurer une démocratie universitaire et participative.

La communauté universitaire, mais aussi les membres de l'Alliance ont été sollicités à plusieurs reprises dans le domaine de la RSE par le biais d'une enquête spécifique sur la vie étudiante (2022), d'une consultation des personnels sur leurs conditions de travail et de santé (2023), et de l'enquête Justice, Égalité, Diversité, Inclusivité, et Solidarité (2023).

Une démarche prospective avec des ateliers de travail thématiques a également eu lieu tout au long de l'année 2023-2024 avec l'ensemble des établissements et des instituts de l'Alliance, mobilisant des étudiant·es et des personnels académiques, administratifs et techniques des différents établissements.

La consultation large de la communauté universitaire réalisée en 2024 dans le cadre du schéma directeur DD&RS s'est inscrite pleinement dans cette démarche de démocratie participative afin d'inciter le plus grand nombre à exprimer son avis et sa vision du futur de l'Université. Cette consultation a montré une volonté importante de la communauté de participer sur le long terme à la transformation de l'Université pour la rendre plus écologique, plus juste, plus inclusive.

La mise en place de la convention étudiante, instance de concertation et de dialogue privilégiée des élu·es étudiant·es de l'Université pouvant se saisir de thématiques touchant l'ensemble de la communauté étudiante, s'inscrit dans une démarche plus spécifique à destination du public étudiant.

Ainsi, l'ambition de l'Université est de continuer à impliquer l'ensemble de la communauté universitaire (personnels et communauté étudiante) à la fois dans la définition de la stratégie générale de l'établissement et en particulier sur la RSE, en ayant une culture RSE commune et en mobilisant régulièrement communauté universitaire pour favoriser le partage et le retour d'expériences.

UNE COMMUNICATION CLAIRE SUR LA POLITIQUE ET LES ACTIONS RSE

La mise en place du schéma directeur de la communication a formalisé les enjeux et les objectifs prioritaires de la stratégie de communication. Son second axe permettra l'affirmation de l'identité de l'établissement avec, entre autres, une action dédiée à l'incarnation d'une identité tournée vers le développement durable. La mise en place d'une stratégie interne et externe de communication sur le RSE permettra de travailler collectivement sur une ligne éditoriale afin de mettre en valeur les faits marquants de l'établissement sur cette thématique pour pallier à la méconnaissance des actions RSE de l'établissement et favoriser l'implication des personnels.

L'UCA s'est dotée ces dernières années de nombreux documents stratégiques. Ainsi l'UCA possède un schéma directeur de la vie étudiante (2022-2026), un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (en renouvellement), un schéma directeur du handicap (2024-2028), un plan d'égalité professionnelle (en renouvellement), un schéma directeur de la communication (2024-2026), et se dotera prochainement d'un schéma de coordination territoriale. Elle possède également une labellisation HRS4R (stratégie de ressources humaines pour les chercheurs) et SAPS (Science avec et pour la société) et envisage de candidater à de nouveaux labels comme le label *Atypie-Friendly*. L'articulation de ces différents schémas directeurs/plans/labels via une structure de pilotage intégrée semble indispensable à une bonne compréhension par la communauté des différents objectifs de l'Université. Le partage avec la communauté universitaire de l'état d'avancement des différents projets et son implication lors de ré-examens périodiques permettra sans nul doute une meilleure appropriation et un changement profond dans les pratiques universitaires.

UNE RÉFLEXION AUTOUR DES PRATIQUES DE CONSOMMATION

Durant les deux dernières années, la direction des achats de l'UCA a mis en place différents groupes de travail dont l'objectif était de questionner certains secteurs emblématiques des achats de l'Université lors du renouvellement des marchés. Ceux-ci ont permis de réfléchir sur les espaces verts et les espaces gris des différents campus, sur l'électrification, la réduction, la mutualisation de la flotte automobile et la mise en place d'une flotte de vélos à assistance électrique universitaire, et sur la définition et la rationalisation de la politique d'impression de l'établissement. La commission achats a également revu le marché des objets promotionnels.

En parallèle de ces groupes de travail, une réflexion sur la mise en place d'un SPASER (Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) de façon concomitante au schéma directeur DD&RS a été menée, elle permettra de débiter la formalisation d'une politique d'achats responsables au-delà des indicateurs usuels.

Engagements de l'UCA

Dans le cadre de son schéma directeur, la gouvernance de l'UCA engagera des actions autour de 3 objectifs :

- 1- Continuer à impliquer les personnels et le public étudiant de façon collective dans une responsabilité sociétale et environnementale.
- 2- Avoir une communication transparente sur les réalisations faites dans le cadre de sa politique RSE, mais aussi sur l'articulation, la mise en place et l'évolution des différents schémas directeurs en lien avec la RSE.
- 3- Définir, mettre en place et réaliser une politique de consommation responsable dans l'ensemble des instituts, composantes et services.

Focus sur l'ENSACF

Les défis qui attendent nos étudiant·es, architectes de demain, sont considérables.

L'épuisement des ressources, les bouleversements climatiques, l'effondrement de la biodiversité, le gaspillage et la dégradation des sols, les recompositions territoriales, les inégalités sociales, les migrations, sont des sujets qui impactent le secteur de la construction et de l'urbanisme. Partant de ce constat, les communautés éducatives de l'établissement se mobilisent depuis plusieurs années pour construire un modèle pédagogique qui permettent aux étudiant·es de prendre conscience de ces bouleversements et de s'outiller pour devenir des acteur·es éclairé·es de demain. Il s'agit autant de les accompagner à fabriquer des imaginaires stimulants et convoquer de nouveaux paradigmes qu'à faire bouger concrètement les lignes sur les territoires.

Décliner les enjeux de la transition écologique quotidiennement à l'échelle du site constitue un autre défi qui mobilise toutes les communautés de l'établissement : entre autres, l'agrégation des données de l'ENSACF au BEGES de l'Université Clermont Auvergne en 2024 permet d'affiner le diagnostic des consommations et d'entrevoir dès à présent les marges de manœuvre.

Ces questionnements ont vocation, pour notre établissement, à aller bien au-delà des problématiques environnementales. C'est pourquoi nous tentons d'incarner, en complément, l'écologie sociale et l'écologie mentale et ainsi embarquer les communautés de l'établissement à relever les immenses défis qui nous attendent.

Ainsi, les actions que nous menons sont multiples :

- conférences, expositions, tables-rondes, ouvertes à tous·tes, sur les enjeux majeurs de nos sociétés, en lien avec l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'inclusion,
- des rencontres annuelles ouvertes aux communautés de l'établissement pour débattre de sujets clés,
- des actions concrètes où les communautés de l'établissement sont mobilisées pour améliorer sans cesse conditions de travail et d'études, la gestion immobilière et les espaces extérieurs, notamment le parc de Sabourin.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

UNE IDENTITÉ THÉMATIQUE QUI INFUSE DANS LES FORMATIONS

L'Université Clermont Auvergne est une Université d'excellence dont le label I-SITE (Initiatives – Science - Innovation - Territoires - Economie) a été confirmé en 2022. L'établissement est mobilisé autour d'une identité thématique : « *Concevoir des modèles de vie et de production durables* », qui irrigue son projet stratégique et se déploie sur l'ensemble de ses missions (recherche et innovation, formation initiale et continue, vie de campus et stratégie territoriale), en lien avec l'affirmation de sa responsabilité sociétale.

C'est dans le prolongement de cette thématique identifiante que l'Université construit nombre de ses projets structurants, en particulier dans le domaine de la formation. A ce titre, elle coordonne l'alliance européenne ARTEMIS qui vise à établir une collaboration pérenne entre les 8 membres de l'alliance avec l'objectif de relever les défis de la mobilité durable en lien avec le développement régional durable de chacun de ses membres. C'est également dans cet esprit que l'UCA construit sa politique d'engagement dans des CMA (Compétences et Métiers d'Avenir), avec, notamment, le projet d'Académie interdisciplinaire des mobilités porté par Clermont Auvergne INP qui a pour objet la transition appliquée aux mobilités.

UNE TRANSFORMATION DES ENSEIGNEMENTS AU-DELÀ DU SOCLE COMMUN POUR LES ÉTUDIANT·ES DE PREMIER CYCLE

La mise en place d'un socle commun de connaissances et de compétences à la TEDs (Transition Écologique pour un Développement soutenable) avant 2025 est une des recommandations du rapport Jouzel-Abbadie : Enseigner la transition écologique dans le supérieur (2020). Dès 2022, l'UCA affichait dans son projet d'établissement l'ambition de mettre en place un module obligatoire transversal et pluridisciplinaire pour l'ensemble des étudiant·es de premier cycle sur des thématiques relatives au développement durable. Ce module d'autoformation de 24 heures, mis en ligne en 2023, aborde les thématiques du changement climatique, de la transition énergétique, de la mobilité durable, des relations entre environnement et santé et de la responsabilité sociale et des solidarités. Il est proposé aux étudiant·es au cours de la première année de licence et doit être validé pour permettre la diplomation licence. Il peut être valorisé par l'obtention d'un Open Badge Développement Durable de premier niveau. L'UCA souhaite s'engager plus avant par une transformation de son offre de formation dans la perspective de la construction de sa nouvelle offre pour la rentrée 2027. Le socle commun sera intégré dans les maquettes de N1 (UE) et remanié pour mieux répondre aux attentes des étudiant·es. Chaque formation travaillera la prise en compte explicite et lisible des problématiques DD&RS dans sa discipline et dans les enjeux propres de son domaine. Chaque étudiant·e pourra ainsi se construire un parcours et un ensemble de compétences en lien avec le DD&RS au fil de son cursus.

Parallèlement, afin de répondre aux besoins du territoire en formation tout au long de la vie, l'UCA construira avec ses partenaires une offre de formation adaptée (formation modulaire, micro certifications, DU) DD&RS.

LA FORMATION DES PERSONNELS : UNE NÉCESSITÉ ET UNE PRIORITÉ

Ces importantes transformations des formations à l'UCA s'appuieront sur l'expertise des enseignant-es et enseignant-es chercheur-euses, pour faire évoluer celles-ci en lien avec la RSE tout au long du cursus universitaire. L'acculturation et la formation de ce public à la transition écologique pour un développement soutenable est d'ailleurs un des enjeux pointés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (2024).

L'UCA souhaite également accompagner l'ensemble de ses personnels tout au long de leur vie professionnelle, d'une part, via la création d'un socle commun de connaissances permettant de renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement, et, d'autre part, grâce à la création, pour les personnels désireux d'approfondir leur formation, d'un parcours de formation professionnelle individualisé en matière de DD&RS.

Engagements de l'UCA

L'UCA engagera dans le cadre de son schéma directeur une série d'actions dans le domaine de la formation visant à remplir 3 objectifs :

- 1- Transformer le socle commun de connaissances autour du développement durable en socle de connaissances et de compétences sur l'ensemble des thématiques RSE, améliorer les parcours de la L2 au doctorat afin de permettre aux étudiant-es d'acquérir des compétences DD&RS en lien avec leur formation tout au long de leurs études.
- 2- Renforcer l'offre DD&RS dans la formation tout au long de la vie.
- 3- Offrir un socle commun au DD&RS pour l'ensemble des personnels et créer des parcours de formation professionnels adaptés en lien avec les besoins métiers.

Focus sur l'enseignement à l'ENSACF

L'ENSACF a depuis une quinzaine d'années intégré des enseignements en lien avec la transition écologique. Les enseignements se sont progressivement transformés, passant pour certains, d'enseignements spécifiques à des enseignements profondément imprégnés par ces questionnements qui irriguent désormais l'ensemble de la maquette pédagogique.

Comme les étudiant-es, les enseignant-es-chercheur-es sont des apprenant-es ; les savoirs et les méthodes évoluent sans cesse ; l'actualisation de ceux-ci et leurs diffusions dans la pédagogie sont amenés par la volonté conjointe des communautés de l'école, à conforter durablement la trajectoire et l'engagement de l'établissement autour de ces enjeux cruciaux.

La formation initiale, sur deux cycles, porte la marque de cette trajectoire :

- La licence 1 Espace/terre et climat, questionne l'atterrissage des enjeux macro aux échelles micro et aborde la notion d'architecture située. Les thèmes fondamentaux de l'architecture sont examinés en fonction de nos conditions contemporaines : nouveau régime climatique, artificialisation des sols, chute de la biodiversité. Le confort d'usage est pensé en relation avec le confort climatique et les sensations corporelles.
- La Licence 2 : Milieu/ressources et matières, invite à comprendre un milieu à partir des matières et de leur mise en œuvre, de concevoir à partir des matériaux et des circuits qui leur sont associés, de comprendre la part que joue la matérialité dans la définition des ambiances et des formes, d'aborder les enjeux culturels impliqués dans la question constructive, d'accorder une valeur aux existants ordinaires et de poser la question de l'économie de moyens.
- La Licence 3 : Territoires/biodiversité et écosystèmes, décrypte les situations du monde réel dans un périmètre choisi, imagine des stratégies de ménagement adaptées ; de réhabilitation des milieux abîmés, avec la pluralité des situations existantes, les synergies entre métropoles et arrière-pays et les incertitudes des dynamiques à l'œuvre dans les situations urbaines, périurbaines et rurales.

Chacun des masters traduit de manière plus approfondie ces enjeux, déclinés selon leur coloration :

- Produire une connaissance en prise avec le temps fragile et instable que constitue le cadre contemporain des pratiques en architecture, autour de trois enjeux majeurs : architecture, matière et matériaux ; architecture et climat ; temps et cycles de l'architecture.
- Afficher la soutenabilité comme démarche globale, croisant plusieurs domaines de réflexion et champs disciplinaires en insistant sur le rôle et la responsabilité de l'architecte, son engagement dans la dimension politique d'un projet.
- Contribuer à la régénération des milieux habités en étant capable simultanément, d'affirmer sa spécificité (culture du projet, références disciplinaires propres, capacité à entrelacer les échelles spatiales et temporelles, à penser ensemble le matériel et le culturel...) et d'élargir et de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.

- Agir pour l'existant, réinscrire l'édifice existant, qu'il soit marginalisé, laissé en attente ou en péril. L'actualisation de l'héritage est une question éminemment contemporaine : elle conduit tout acteur à devenir un passeur du temps en démêlant et en recomposant avec les strates et les fils. Cette approche des temps et du temps de l'édifice implique intrinsèquement la sobriété, l'économie et le développement soutenable.

Les formations post-master – habilitation à la maîtrise d'œuvre et incubateur d'entreprises – prolongent et traduisent dans leurs versants professionnels ces enjeux auprès des jeunes salariés. Ces formations prolongent les points clefs du projet d'établissement, notamment autour du devenir des ruralités et des petites et moyennes villes en lien avec les politiques publiques (Action Cœur de Ville, Petites villes de Demain, France Ruralités, Zéro Artificialisation Nette).

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites (densité démographique, stress, pollutions, disponibilité et coût du foncier, etc.), l'ENSACF est convaincu que d'autres scénarios sont à inventer. Les centres-bourgs des territoires ruraux ou périurbains offrent un terrain d'expérimentation stimulant pour les jeunes professionnels dans lequel l'architecture contemporaine a toute sa place. Autrefois associées à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage, économie de moyens, écologie des ressources, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) font des ruralités et des petites centralités des matrices de questionnements stimulants et d'engagement responsable.

RECHERCHE ET INNOVATION

UNE SIGNATURE ÉTABLISSEMENT FORTE

L'Université Clermont Auvergne est également fortement mobilisée par l'intermédiaire de ses structures de recherche autour de son identité thématique qui forge la signature de l'établissement. Cette identité affirmée a permis la mise en place de dispositifs structurants :

- La création de quatre centres internationaux de recherche autour de thématiques phares : Agro-écosystèmes durables dans un contexte de changement global, Systèmes et services innovants pour les transports et la production, la mobilité personnalisée comme facteur-clé de la santé, Risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique.
- Le renforcement du lien formation-recherche via l'appel à projets « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » avec le regroupement de filières de masters et doctorat ciblant des enjeux sociétaux tels que le développement international et la production durables, la qualité de vie des populations humaines, la préservation de l'environnement et l'adaptation aux risques naturels dans une Graduate school.
- Le pôle universitaire d'innovation (Clermont Auvergne Project Innovation et Territoires) qui, avec l'ensemble des membres fondateurs et de ses partenaires, réalise des actions autour de thématiques en lien avec le RSE : alimentation et agronomie durable, mobilité, villes et production industrielle durable, matériaux durables et recyclés et carburants durables, mobilité et santé et innovation pour la gestion des données massives.
- La mise en place de dispositifs expérimentaux communs avec les ONR tels que le développement d'un cloud environnemental pour l'agriculture, les plateformes PAVIN, l'agrotechnopôle.

Cette structuration se poursuit avec la création de pôles transverses afin de mettre en synergie des compétences disciplinaires tels que le pôle de l'eau permettant la structuration et l'animation de la communauté de chercheur·euses s'intéressant à la thématique de l'eau et la création du pôle des Sciences de la durabilité afin de coordonner et animer une recherche interdisciplinaire sur les enjeux de durabilité.

La labellisation de l'UCA en Université européenne avec le projet Artemis (*Alliance for Regional Transition, Equality, Mobility, Inclusion and Sustainability*) va également contribuer à renforcer l'identité de notre établissement en participant à la création d'un centre international d'expertise multidisciplinaire sur la mobilité durable.

UN LIEN SCIENCES-SOCIÉTÉ ESSENTIEL

L'UCA est impliquée dans la sensibilisation du jeune public et la transmission du goût des sciences aux élèves, notamment en organisant chaque année sur le site clermontois et les campus territoriaux la Fête de la Science qui accueille de nombreux collégiens, collégiennes et lycéens, lycéennes, mais aussi en formant des enseignant·es de premier et second degré via la Maison pour la Science en Auvergne (MPSA), avec la collaboration de chercheurs et de chercheuses, qui permettront de faire de leurs élèves des citoyen·nes éclairé·es.

Pour le grand public, le dispositif d'Université Ouverte Clermont Auvergne permet l'accueil de personnes souhaitant se cultiver durant leur temps libre lors de conférences animées par des enseignant-e-s chercheur-euses. Ce travail permet de rendre les travaux de recherche fondamentale et la démarche scientifique accessibles à tous-tes. Il se traduit depuis de nombreuses années par la mise à disposition de formats vulgarisés à l'ensemble de la communauté universitaire via Le LAB le journal de la Recherche, la Minute Recherche, ou via un partenariat avec The Conversation.

Ce lien Sciences-Société fort a permis l'obtention du label SAPS (Science avec et pour la société) en 2021 qui a conduit à la création du portail Puy de Sciences proposant des contenus interactifs pour toute personne désireuse d'en savoir plus sur les sciences.

UNE RÉFLEXION SUR L'IMPACT DES PROJETS DE RECHERCHE ET LEUR DÉCARBONATION

L'analyse des concertations réalisées pour l'élaboration de ce schéma directeur a montré qu'il y avait un besoin d'échanges au sein des laboratoires et entre les laboratoires : échange d'initiatives, de bonnes pratiques, de réalisations déjà engagées, d'actions mises en place suite à la réalisation d'un bilan carbone. Cette approche doit permettre que la décarbonation des activités de recherche ne soit pas vue comme en contradiction avec la politique d'internationalisation de l'établissement ni comme un frein à l'excellence de la recherche.

Un des enjeux majeurs est donc la quantification des impacts de la recherche, la participation de la communauté à l'émergence de solutions partagées et l'accompagnement de celle-ci à un changement de pratiques.

Engagements de l'UCA

L'UCA engagera dans le cadre de son schéma directeur une série d'actions en lien avec la recherche avec 3 objectifs principaux :

- 1- Poursuivre la structuration autour de l'identité thématique de l'UCA afin de renforcer l'interdisciplinarité et les liens avec les acteurs locaux.
- 2- Favoriser la vulgarisation scientifique pour le plus grand nombre et continuer à former tous les personnels souhaitant y participer.
- 3- Permettre une quantification de l'impact carbone des laboratoires et une modification des pratiques de recherche via des échanges entre pairs.

RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

DÉCARBONER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ

Depuis de nombreuses années, l'UCA mène une politique volontariste en termes de rénovation immobilière. Le schéma directeur « énergie / eau / déchets / biodiversité » (2015) a permis la mise en œuvre du projet « Eco-campus d'@avenir » sur le campus des Cézeaux. Ce premier schéma directeur s'est poursuivi par l'élaboration de schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) qui permettent d'avoir une vision régulière des actions à mener en termes de réhabilitation et de restructuration des bâtiments et d'accroître la performance globale du parc immobilier. Cette stratégie est également inscrite dans le projet d'établissement : « Renforcer la performance énergétique des bâtiments », autour du programme « Eco-Campus » qui doit se poursuivre, avec différents types de financement (CPER, PEEC 2030), avec des projets de rénovation et de restructuration majoritairement centrés sur le Campus Centre-ville de Clermont-Ferrand » sur la période 2023-2027 (CPER en cours). Le prochain SPSI qui sera élaboré courant 2025 pour la période 2025-2029, servira de ligne directrice pour l'ensemble des projets de rénovation pour les cinq prochaines années.

L'UCA est dotée d'un plan de mobilité employeur depuis 2017. En 2024, l'UCA a lancé un nouveau diagnostic mobilité auprès des personnels, mais aussi pour la première fois des étudiant-es. Bien que cela ne soit pas prévu par le législateur, il est apparu important à la gouvernance de l'établissement de prendre en compte ces mobilités étudiantes afin de mener une politique de transport durable pour l'ensemble des acteurs de l'UCA. L'objectif de ce nouveau plan de mobilité est de mettre en évidence les changements de mobilité depuis 2018, de proposer des pistes pour mieux se déplacer au quotidien, dans le cadre de son travail ou de ses études. Des actions adaptées à ces nouveaux besoins, pouvant se décliner sur l'ensemble des campus universitaires, mais aussi des actions spécifiques à destination des campus territoriaux permettront de rendre les déplacements plus sobres.

L'Université a réalisé son BEGES (Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre) en 2024 sur l'ensemble des 3 scopes selon la méthode BEGES v5 et met en place une stratégie de décarbonation de ses activités sur l'ensemble des campus ceci afin d'atteindre la trajectoire définie par l'État dans son plan de transformation écologique de réduction des émissions de GES de 40% d'ici à 2030 (soit 5% par an en moyenne). Le suivi de l'évolution au cours du temps des émissions des gaz à effets de serre et du respect de la trajectoire de décarbonation est une priorité de l'établissement.

TENDRE VERS UNE UNIVERSITÉ PLUS SOBRE

Pour atteindre les objectifs de décarbonation des activités de l'Université, celle-ci met en place depuis plusieurs années des actions en termes de sobriété. L'Université a instauré un plan de sobriété énergétique 2022-2024, dont l'objectif est la réduction de 10% de la consommation d'énergie en 2024 et de 40% d'ici 2030.

Elle a, par ailleurs, raccordé le campus des Cézeaux et le site de Dunant au 3^{ème} réseau de chaleur urbain (RCU Saint-Jacques) de la ville de Clermont-Ferrand venant renforcer les bâtiments déjà reliés à un RCU tel que le site de la Rotonde sur le campus centre-ville de Clermont-Ferrand et certains

bâtiments du campus de Montluçon. De plus, une grande partie des bâtiments de l'Université est reliée à une Gestion Technique de Bâtiment (GTB) / Gestion Technique Centralisée (GTC) qui permettent un suivi des consommations énergétiques bâtimentaires.

L'Université prévoit également de poursuivre le développement d'énergies renouvelables à travers le projet d'installation d'ombrières photovoltaïques à l'instar de celles présentes sur le parking de l'UFR STAPS et de généraliser (quand c'est possible) la mise en place de panneaux photovoltaïques en toitures des bâtiments existants comme sur le récent bâtiment KAP, qui héberge les services documentaires au centre-ville.

PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR L'ENSEMBLE DES CAMPUS

La préservation de l'environnement et des espèces est également une priorité de l'UCA. Le campus des Cézeaux en est l'exemple avec son verger conservatoire créé en 2014 sur près de 3500m² en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, le potager partagé Jardin Pop'Art, la mise en place de fauches tardives par le service d'entretien des espaces verts rattaché à la DPIE (Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Énergie), mais aussi la réalisation d'un inventaire partiel de la biodiversité présente (insectes et orchidées). Ce travail est à poursuivre et à renforcer sur l'ensemble des campus, en formalisant notamment la gestion des espaces verts et le suivi de son impact sur la biodiversité des campus.

L'UCA possède également deux sentiers botaniques : le premier sur le Campus des Cézeaux, créé en 2019, le Senbuc permet la découverte de 85 arbres, arbustes et lianes. Ce sentier botanique a pour objectif de servir de support pédagogique aux enseignements de Licence. En 2023, un jardin botanique a été créée sur le site Dunant avec des plantes médicinales, aromatiques, alimentaires et toxiques. Ce jardin est également devenu un sentier botanique numérique qui sert d'outil pédagogiques pour les UFR de Pharmacie, Médecine et des professions paramédicales.

L'Université possède en outre la troisième collection d'herbiers universitaire française grâce au service UniVegE. Les herbiers sont rattachés à la Bibliothèque Universitaire de l'UCA. Ce service a pour missions la conservation, le prêt, la valorisation et l'exploitation scientifique des collections d'herbiers en vue de l'étude des changements globaux.

Engagements de l'UCA

C'est pourquoi, l'UCA engagera dans le cadre de son schéma directeur une série d'actions pour réduire son impact environnemental avec 4 objectifs :

- 1- Poursuivre la décarbonation de l'ensemble de ses activités en suivant annuellement et finement les trois plus gros postes d'émissions de son BEGES : les mobilités, les achats de biens et de services et l'énergie.
- 2- Accompagner les instituts et composantes dans la décarbonation de leurs activités en lien avec le BEGES réalisé par institut et par site.
- 3- Suivre les actions amorcées de sobriété énergétique, en se focalisant également sur la consommation et les usages de l'eau. Mais aussi engager de nouvelles actions sur la sobriété numérique, la prévention et la valorisation des déchets et mener une réflexion sur la rationalisation des espaces nécessaires aux activités de l'établissement et la mutualisation des usages.
- 4- Préserver et favoriser la biodiversité via des actions de sensibilisation auprès de la communauté universitaire mais aussi la réalisation d'un inventaire de la biodiversité des différents campus et un plan d'action incluant un plan de gestion différenciée des espaces verts, des projets de sciences participatives, la création d'îlots de fraîcheur, de jardins partagés, de végétalisation d'espaces artificialisés...

Focus sur la réduction de l'impact environnemental à l'ENSACF

L'Audit énergétique engagé en 2022 par l'établissement, s'inscrit comme point de départ des actions de réduction des consommations énergétiques, menées depuis et consignées, dans une perspective à moyen et long terme, dans le plan pluriannuel d'investissement immobilier.

Ce dernier permet, dans une vision prospective, d'engager une stratégie immobilière alliant amélioration des conditions de travail et d'études, tout en portant attention aux impacts environnementaux :

- les actions de réduction des consommations liées à l'énergie rapprochent dès à présent l'établissement des objectifs du décret tertiaire,
- les travaux d'amélioration, de restructuration des espaces, de mise en place de pratiques de gestion du parc de Sabourin relevant de la gestion différenciée pour partie et du tiers paysage pour l'autre (en référence aux travaux du paysagiste Gilles Clément), et de construction visent tous à réduire au maximum leurs impacts environnementaux (absence d'artificialisation des sols, augmentation sensible de biodiversité et attention au vivant).

Par ailleurs, l'établissement s'engage dans une politique d'achats durables et d'amélioration de la gestion de ses consommables et déchets.

Il a initié un plan de mobilité durable : une enquête sur les mobilités a été réalisée, un diagnostic et une cartographie établie, des actions de sensibilisation ont été conduites et seront prolongées.

POLITIQUE SOCIALE ET QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

UNE VOLONTÉ FORTE ET COHÉRENTE PORTÉE PAR LA GOUVERNANCE ET LES SERVICES

L'Université Clermont Auvergne a engagé depuis de nombreuses années une politique sociale en faveur des étudiantes et étudiants et de l'ensemble des personnels. Celle-ci se décline dans l'organisation des services et le déploiement de moyens mis à disposition avec pour objectif une politique au plus près des besoins individuels, organisationnels et sociétaux.

Cette volonté d'accompagnement repose sur la mise en place et le développement de dispositifs en direction des agents et de leur famille, mais également au service des étudiantes et étudiants. L'égalité des chances dans le continuum des études menant à la vie professionnelle est un point crucial du projet d'établissement de l'UCA.

Dans le cadre de la gouvernance, les vice-président-es « Transition écologique et sociétale », « Vie universitaire et conditions de travail » et les chargé-es de mission « Égalité et lutte contre les discriminations », « Handicap et inclusion » impulsent, pilotent et accompagnent cette politique déclinée par les services.

Les dispositifs existants allient à la fois des aides financières et du conseil, un accès facilité à la culture et au sport et une attention particulière portée à la qualité de vie dans les études et le travail. Afin que ces éléments soient connus et saisis par toutes et tous, la communication interne se doit d'être efficace et assise sur le partage de valeurs fortes telles que la solidarité et le principe de responsabilisation. Il est également nécessaire que les schémas directeurs, plans et labels structurant le projet d'établissement soient mis en cohérence : les axes « politique sociale » du schéma directeur DD&RS ainsi que du plan d'action pour « l'Égalité professionnelle femmes-hommes » de l'UCA partagent de ce fait le présent écrit et un certain nombre d'actions et d'indicateurs de suivi. Ils s'articuleront également avec le déploiement du schéma directeur du handicap.

UNE STRUCTURATION TRANSVERSALE ET GLOBALISANTE

La Direction de la Vie Universitaire a beaucoup évolué au cours de l'année 2024 sous l'égide d'une équipe de vice-président-es et chargé-es de mission renforcée et avec l'appui d'une direction générale dédiée pour répondre aux enjeux stratégiques de l'UCA autour du DD&RS et devenir la Direction de la Vie Universitaire et Responsabilité Sociétale et Environnementale (DVURSE).

Elle regroupe une grande partie des champs liés au DD&RS avec :

- Le pôle « Transition Écologique pour un Développement soutenable (TEDs) » qui déploie la politique liée aux transitions [schéma directeur et labellisation DD&RS, plan de mobilité employeur, BEGES et stratégie de décarbonation],

- Le pôle « Égalité et Inclusion » qui comprend les missions « égalité et lutte contre les discriminations » et « Autisme et troubles neurodéveloppementaux » qui déploient les politiques autour de l'égalité, la lutte contre les discriminations et l'inclusion (plan égalité professionnelle femme-homme, plan de sensibilisation aux handicaps, plan d'actions contre les discriminations et les VSS),
- Le pôle « Culture, Loisirs, Action Sociale (CLASS) » et sports qui gère la mise en œuvre de prestations sociales d'accompagnement des familles (crèche, aides au logement, cantine, transport, prêt financier, ...), développe une offre culturelle et de loisirs et favorise l'accès à des activités sportives.

Le regroupement de ces différents pôles au sein de la même direction favorise les interactions entre ceux-ci et les actions transversales (consultation DD&RS, mois de l'Égalité, ...). La présence du pôle « Vie de campus » inscrit dans la même Direction assure le continuum vie étudiante-vie des personnels dans un principe de communauté universitaire élargie.

Cette identification permet un dialogue fluide avec les autres directions et services tels que la Direction des Ressources Humaines (DRH), sur les thématiques de formation des personnels, du conseil et du handicap, le Service de Santé au Travail (SST) sur l'ergonomie au travail et la lutte contre la sédentarité, ou encore le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) autour d'activités physiques et sportives.

LA QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL COMME FIL CONDUCTEUR DE L'ACTION COMMUNE

La qualité de vie au travail et conditions de travail (QVCT) est une préoccupation majeure de l'UCA. Celle-ci est régulièrement réinterrogée à travers des groupes de travail (articulation vie professionnelle-vie personnelle, reconnaissance et sens du travail) favorisant l'évolution de l'offre sociale, le plan de formation de l'encadrement ou la mise en place de temps partagés par l'ensemble de la communauté universitaire. La QVCT s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, dans un principe de participation active de l'ensemble des personnels à la réflexion, la mise en œuvre et l'animation de celle-ci. Les personnels de l'UCA ne sont pas seulement envisagés comme bénéficiaires de la politique sociale mais également comme des acteur·rices quotidiens de celle-ci.

L'engagement des agent·es dans le « Comité Égalité », le « Réseau des référent·es Développement Durable », le « Réseau des référent·es Handicap » et des événements fédérateurs comme la Fête des personnels s'adressant aux 3 500 personnels de l'UCA en témoignent et montre une volonté permanente de dialogue et de co-construction.

La conduite du changement en termes de responsabilité sociétale au sein de l'UCA s'opère via un plan progressif d'actions, une organisation assise sur la subsidiarité et la confiance ainsi qu'une analyse régulière et partagée des effets produits.

Engagements de l'UCA

C'est pourquoi, l'UCA engagera dans le cadre de son schéma directeur DD&RS une série d'actions en lien avec sa politique sociale afin de remplir 3 objectifs :

- 1- Rendre l'Université plus inclusive pour l'ensemble des publics et des personnels, en offrant une réelle égalité des chances à tout le public étudiant et en développant une vie étudiante inclusive.
- 2- Renforcer la QVCT et la QVE avec une meilleure intégration dans un collectif de travail, un accompagnement de carrière pour tous les personnels, une prévention du mal-être au travail et dans les études, un renforcement des moments de convivialité.
- 3- Accompagner à la prise de poste avec un renforcement de la formation avant la prise de poste à responsabilité et une meilleure intégration des nouveaux personnels.

Focus sur la politique sociale et la qualité de vie et conditions de travail à l'ENSACF

L'ENSACF a fait le choix, depuis de nombreuses années, d'accueillir des étudiant·es en L1 issus de profils scolaires diversifiés. Cette diversité implique des écarts de profils socio-économiques qui se traduit par le nombre de boursier·ères le plus important des ENSA.

Les communautés éducatives et administratives ont mis en place des dispositifs d'appui auprès des étudiant·es les plus fragiles : monitorats, cours de soutien, soutien économique (fond d'aide dédié) et psychologique, accueil des étudiant·es étranger·ères par des cours de français langue étrangère.

De manière plus générale, les communautés éducatives ont réalisé un travail important sur la maquette pédagogique : des rythmes d'études plus équilibrés, avec une évaluation de la masse de travail à fournir, la sanctuarisation du jeudi après-midi depuis l'année 2023-2024, la prise en compte de l'engagement étudiant depuis la rentrée 2022, l'accompagnement pour les stages et l'année de césure. L'établissement apporte depuis de nombreuses années un soutien actif à la vie associative.

Avec l'objectif d'offrir un cadre de vie et d'études plus qualitatifs, des travaux de restructuration, d'amélioration et d'extension des locaux sont programmés : refonte des espaces d'accueil, réalisation d'un plateau dédié à la présentation pour l'architecture (reprographie, atelier maquette, outils numériques), construction d'un restaurant universitaire permettant aux étudiant·es d'accéder au ticket à 1 euro sur site, regroupement des espaces dédiés à la recherche, aménagement du parc de Sabourin.

L'inclusivité, la parité et la lutte contre les VSS sont une priorité de l'établissement. Toutes les communautés y sont désormais sensibilisées et formées et les actions mises en œuvre depuis 5 à 6 ans.

Enfin l'établissement ambitionne de mener une politique de Qualité de vie et conditions de travail, en collaboration avec l'UCA.

DÉPLOIEMENT ET SUIVI DU SCHÉMA DIRECTEUR

La mise en œuvre du schéma directeur DD&RS est décrite dans le plan d'actions joint au présent document.

Le suivi du schéma directeur sera réalisé au fil du temps via la mise en place d'une comitologie articulée avec l'ensemble des plans, schémas et labels en lien avec la TES avec une remontée annuelle coordonnées des jalons et indicateurs et de l'avancée des différents projets.

Un premier point d'étape intermédiaire de l'avancée du schéma directeur DD&RS sera présenté mi-2026 à l'ensemble de la communauté universitaire qui pourra participer de façon active à la priorisation des actions pour les années 2027-2030 et à la définition de nouvelles actions.

Un second point d'étape sera réalisé courant 2028 et un bilan final du présent schéma directeur sera réalisé et présenté en 2030, où seront également envisagées et préparées les nouvelles actions d'un futur schéma directeur DD&RS.

**Direction de la Vie Universitaire
et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale**
polersedd.dvu@uca.fr

UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

49, boulevard François-Mitterrand

CS 60032

63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

www.uca.fr